



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



# DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

## DEL F B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

*Le Recteur de l'académie de Paris atteste que :*

**I-Ching LIU**

**né le 26/04/1991 à NEW TAIPEI CITY (TAIWAN)**

**de nationalité CHINOISE (TAIWAN)**

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,  
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Paris, le 18/12/2017

Le Recteur d'académie

n° de candidat : 033001-025412

# RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : LIU I-Ching

Nationalité : CHINOISE (TAIWAN)

Date et lieu de naissance : 26/04/1991 NEW TAIPEI CITY (TAIWAN)

N° de candidat : 033001-025412

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session :	2017-10-T	centre d'examen :	Paris - AFPIF (FRANCE)
ÉCRIT	Production	note	14,00 / 25
	Compréhension	note :	19,00 / 25
ORAL	Production	note :	22,00 / 25
	Compréhension	note :	17,50 / 25
			NOTE FINALE : <b>72,50 / 100</b>

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 033001-201710T-3694662 AFPIF1

